

CAS
CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES

PARALEGAL

L'ESSENTIEL DU DROIT POUR NON-JURISTES

OPTION DROIT GÉNÉRAL
OPTION NOTARIAT



Le CAS Paralegal s'inscrit comme la seule formation continue en droit pour non-juristes en Suisse romande. Le but de cette formation postgrade est de permettre à des professionnel-le-s sans formation juridique d'analyser et de résoudre des problématiques courantes liées au droit, et en particulier au droit des affaires.

Le CAS Paralegal offre la possibilité de choisir une option spécialement conçue pour approfondir les connaissances liées aux activités notariales. Ce module, organisé en collaboration avec la Chambre des notaires neuchâtelois, vise à fournir des compétences pointues à toute personne travaillant en contact avec ce domaine.

Gardant un angle de généraliste, le CAS Paralegal offre ainsi un soutien précieux pour de nombreuses activités commerciales et donne aux professionnel-le-s l'occasion d'optimiser les rapports avec leurs différents partenaires.

CAS PARALEGAL

UNE FORMATION UNIQUE EN SUISSE ROMANDE



— OBJECTIFS DU CAS ET COMPÉTENCES DU PARALEGAL

Le CAS Paralegal doit permettre à ses participant-e-s :

- De faire face à des problématiques juridiques concrètes.
- D'être en mesure de procéder à des recherches juridiques pertinentes.
- De rédiger et réviser des documents juridiques (contrats, avis de droit, etc.).
- D'accomplir différentes tâches nécessitant des connaissances juridiques.



— PUBLIC CIBLE

Le CAS Paralegal est destiné à toute personne n'ayant pas suivi de formation juridique préalable et souhaitant acquérir des connaissances du droit des affaires.

ENTREPRENEUR-EUSE-S OU INDÉPENDANT-E-S

CADRES

PERSONNES ACTIVES DANS UN DÉPARTEMENT OU UN SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

COLLABORATEUR-TRICE-S TRAVAILLANT DANS UNE ÉTUDE D'AVOCATS OU DE NOTAIRES

**UN ENSEIGNEMENT QUI MÉLANGE
THÉORIE ET CAS PRATIQUES**

— CONDITIONS D'ADMISSION

Sont admises à suivre le CAS les personnes au bénéfice d'un titre Tertiaire A délivré par une Haute école (Bachelor ou Master) ou un titre jugé équivalent.

Sont également admises les personnes au bénéfice d'un titre Tertiaire B (École supérieure ou Brevet fédéral) ou titre jugé équivalent, pouvant justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois années.

Si ces conditions ne sont pas remplies, une admission sur dossier est envisageable.

— TITRE OBTENU

Les étudiant-e-s qui ont réussi les évaluations des trois modules obtiennent 10 crédits ECTS et reçoivent un «Certificate of Advanced Studies HES-SO in Paralegal». Il est également possible de suivre les modules du CAS individuellement, y compris le module Notariat. Dans ce cas, le suivi des cours donne droit à une attestation de cours.

— L'ASSOCIATION «SWISS PARALEGAL»

Le CAS est reconnu par l'association Swiss Paralegal (www.swissparalegal.ch), à laquelle les certifié-e-s auront la possibilité de s'affilier.

— PROGRAMME

La formation s'articule en trois modules, divisés en blocs thématiques. Concernant le module 3, les participant-e-s choisissent entre l'option Droit général et l'option Notariat.

Chaque cours est abordé par un-e spécialiste issu-e de la pratique professionnelle ou du monde académique. L'enseignement mélange théorie et cas pratiques.

— CONTENU DES MODULES

MODULE 1 — PRINCIPES, MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURES	
Introduction	4
Méthodologie et recherche juridique	12
Rédaction juridique	12
Procédures (civile, pénale, administrative)	12
Poursuites et faillites	4
3 ECTS	44

MODULE 2 — DROIT DES AFFAIRES	
Contrats et contrats spéciaux	16
Responsabilité civile	4
Droit des sociétés	12
Droit fiscal	8
Droit de la propriété	4
3 ECTS	44

MODULE 3 — OPTION DROIT GÉNÉRAL		MODULE 3 — OPTION NOTARIAT	
Protection des données et droit pénal informatique	12	Droit immobilier et registre foncier	12
Droit et nouvelles technologies	8	Droit des sociétés et registre du commerce	10
Propriété intellectuelle	8	Droit des successions et planification successorale	10
Lutte contre le blanchiment et compliance	8	Actes authentiques et pratique notariale	8
Transfert d'entreprise	4	Droit fiscal sous l'angle notarial	8
Droit du travail	8		
4 ECTS	48	4 ECTS	48

17 JOURNÉES DE 8 PÉRIODES (10 ECTS)	136 périodes
--	---------------------

Sous réserve de modifications

— DÉROULEMENT ET LIEU

Le programme est composé de 17 journées de cours de septembre à mai, selon le calendrier disponible sur notre site internet.

Chaque module fait l'objet d'une évaluation.

Les cours sont principalement donnés dans les locaux de la Haute école de gestion Arc, à proximité de la gare de Neuchâtel.

— COÛTS

La formation complète (10 ECTS) : CHF 6'900.-, taxe d'examens comprise.

Un module complet : CHF 2'700.-, taxe d'examens comprise.

— INSCRIPTION

L'inscription se fait en ligne uniquement, via le lien suivant :
<https://www.he-arc.ch/gestion/cas-leg>

CONTACT

Direction

Luca Brunoni
Responsable du CAS Paralegal
luca.brunoni@he-arc.ch

Administration

HEG - Haute école de gestion Arc
Espace de l'Europe 21 - CH-2000 Neuchâtel
+41 32 930 2379 - cas.leg@he-arc.ch

HEG - Haute école de gestion Arc

Espace de l'Europe 21 - CH-2000 Neuchâtel

+41 32 930 20 20

formationcontinue.gestion@he-arc.ch

www.heg-arc.ch

impressum

Texte: Luca Brunoni

Illustration: Adobe Stock

© Haute école de gestion Arc - 2025